



1 Le Flûteau nageant dans son habitat © PHILIPPE BARDIN
2 Flûteau nageant © PHILIPPE BARDIN





Le Flûteau nageant

Luronium natans (Linnæus) Rafinesque

État de conservation en France dans le domaine continental : **Défavorable mauvais**

Description

Le Flûteau nageant est une plante vivace, herbacée et stolonifère*, glabre, présentant une morphologie* très variable en fonction de l'habitat où elle se développe :

- En eau stagnante, elle développe une rosette de feuilles basales submergées linéaires d'une longueur de 5 à 15 cm, et des petites feuilles flottantes longuement pétiolées à limbe* ovale, portées par des tiges fines, pouvant atteindre 1 m de longueur. Des fleurs solitaires, flottant à la surface de l'eau, se développent à l'extrémité de longs pédoncules. Ces fleurs hermaphrodites* sont constituées de trois pétales blancs, qui dépassent longuement les trois sépales. Les fruits sont des akènes* de 3 mm de long.
- Dans des eaux peu profondes, la rosette basale de feuilles linéaires peut être absente.
- En eau courante profonde, la plante est au contraire souvent limitée à cette rosette, dont les feuilles peuvent être alors bien plus longues et atteindre 60 cm.

Écologie

Le Flûteau nageant est une espèce des bords de mares, étangs, bras morts et rivières à cours très lent, sur substrat* sableux et plus ou moins vaseux, en conditions généralement mésotrophes*.

Répartition, état des populations

Le Flûteau nageant est une espèce endémique* européenne dont l'aire de distribution couvre les pays de l'Europe tempérée occidentale et centrale.

En France, où l'espèce est protégée sur tout le territoire national, elle est présente principalement dans l'ouest et le centre du pays.

Situation régionale

Le Flûteau nageant n'est connu en Lorraine que de quelques rares stations dans les basses Vosges méridionales entre Charmois-l'Orgueilleux et Remiremont.

Menaces et gestion

Le Flûteau nageant est menacé par la destruction ou l'aménagement des zones humides. Toutefois certaines perturbations de son habitat, qui limitent le développement d'espèces compétitives, lui sont plutôt favorables. Ainsi le pâturage des abords de la morte de Seux, qui recrée des habitats de sol nu, s'est avéré plutôt favorable à cette espèce qui y est actuellement plus abondante que lors de sa découverte il y a une vingtaine d'années.

Sites désignés pour cette espèce

FR4100228

Bibliographie

BENSETTITI F. *et al.* (COORD.) (2002)
 GREULICH S. (1999)
 MULLER S. (2006)

